

Fonds de développement durable HEC Paris

Objectif du fonds

Le Fonds de développement durable d'HEC Paris a pour mission d'instaurer une culture du développement durable sur le campus d'HEC en créant et en finançant des projets ayant un impact positif. Son objectif est de créer des opportunités pour la communauté HEC, et d'engager ses membres en leur permettant d'être des acteurs du changement dans leur propre environnement d'études et de travail.

Chefs de projet

Les membres actuels de la communauté HEC, y compris les étudiants, le personnel et les professeurs, sont invités à postuler. Veuillez noter que les candidats peuvent porter le projet avec des structures externes et à but non lucratif (ex : un étudiant avec une ONG telle que le WWF ; un membre du personnel avec une start-up d'HEC Paris ou de l'ESS ; un professeur/chercheur avec HEC Alumni).

COMMENT POSTULER ?

Procédure de demande et calendrier

Le comité de sélection sera composé de représentants de différentes entités, parmi lesquelles : collaborateurs, professeur, alumni, le Society & Organizations Institute, étudiants, ...

Veillez à envoyer votre projet avant le **23 Oct 2026** (contact : Marine Franchino, franchino@hec.fr). La décision finale du jury aura lieu le **09 Novembre 2026**. Les projets peuvent être soit préapprouvés, soit soumis au débat lors d'une soutenance. Dans ce cas, vous devrez faire un pitch de 5 minutes devant le jury.

Eligibilité du projet

A HEC Paris, les projets soutenus par le Fonds de développement durable doivent :

- Être axés sur une ou plusieurs dimensions de la durabilité (environnementale, sociale, économique),
- Promouvoir la durabilité sur le campus, et avoir un impact positif sur le campus et sur sa communauté,
- Correspondre à de nouvelles initiatives, ou compléter/développer/élargir des initiatives existantes,
- Être tournés vers l'action, en visant à apporter des changements tangibles sur le campus d'HEC.

Le Fonds encourage l'intrapreneuriat responsable au sein d'HEC Paris.



Les projets éligibles comprennent donc :

- Tous les projets sur le campus qui abordent les questions environnementales et sociétales :

Événements (Semaine de la Terre, atelier bricolage...), Sensibilisation de la communauté (fresque numérique, création de jeux, conférence...), Projets visant à améliorer la transition écologique ou sociale du campus (aide à la création d'une conciergerie solidaire, d'une épicerie, d'un lieu de détente ou de nature...), etc...

- Des projets pédagogiques :

Par exemple, des études de cas peuvent être cofinancées par le Fonds à la demande d'un professeur, en cofinancement avec le budget de son département. Elles viendront ainsi enrichir la bibliothèque de cas d'HEC Paris. (Par exemple, pour aider à collecter des données sur des sujets environnementaux ou sociaux).

Sont exclus :

- Les projets qui profitent uniquement à un individu et non à la communauté, au groupe ou au projet
- Les projets de création d'entreprises (ex : Start-up)
- La création d'un cours ou d'un programme (cours d'été, académie...)
- Les projets liés à l'entretien ou à la rénovation/construction du campus.

Critères de sélection

Vous devrez remplir un [tableau d'analyse du projet](#), avec des données cohérentes basées sur différents critères (description et impact du projet, durabilité du projet, ressources du projet, faisabilité du projet, etc.) Vous pourrez ajouter une présentation ou une vidéo du PWP si vous la jugez pertinente.

Veuillez noter qu'une étude post-projet sera également nécessaire pour partager les bonnes pratiques et les axes d'amélioration, et que la communication autour du projet devra mentionner le Fonds de durabilité.

